

# AGENDA 21- Montbrun Les Bains

## PV de la réunion du comité de Pilotage du Lundi 21 Janvier 2013

la séance s'est ouverte à 18h00 dans la salle du conseil municipal

Présents : Joëlle Guerin, Marie-France Varlet, Didier Gillet, Marc Guerin, Gérard Chappon, Louis Jourdan, Jean Michel Cagnon, Sylvain CARLUS, Mathieu HOUSSIN, Gérard LABBE

### A L'ORDRE DU JOUR :

- Les plus beaux villages de France
- Rapport sur la réorganisation et rénovation des PAV
- Décision sur la diffusion d'une fiche destinée aux habitants
- Avancement des travaux de la commission sur la signalétique
- Chiffrage d'un projet de vélos électriques
- Projet d'aménagement des entrées du village
- Guirlandes électriques
- Questions diverses
- Fixation date et ordre du jour de la prochaine réunion

### LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Agenda 21 doit préparer pour les points qui le concerne le projet de réponse à l'Association Plus Beaux Villages de France et ce avant le début du mois de Mai 2013.

## **RAPPORT SUR LA REORGANISATION ET RENOVATION DES PAV**

Un nouveau rapport est présenté au comité. Ce rapport fait état de ce que le point de dépôt de la rue Notre Dame sera supprimé, le propriétaire du terrain ayant décidé de reprendre son espace. Les conteneurs de ce PAV seront regroupés sur le PAV de l'ancienne gendarmerie.

Il restera donc sur Montbrun 9 PAV si nous obtenons l'autorisation de la CCAS de construire celui du Piquet sur son terrain.

Compte tenu des devis obtenus et du chiffrage provisoire pour les PAV suivants : camping car, fayet, ancienne gendarmerie, la croix, et piscine, **le comité local demande au conseil municipal de prendre une délibération pour budgéter et décider la réalisation pour ce printemps 2013 de ces 5 premiers PAV.**

Pour ce qui concerne l'affichage des consignes une proposition émanant d'un habitant du village qui se propose de créer un panneau est retenu. Il lui sera donc demandé de présenter un projet.

## **DECISION SUR LA DIFFUSION D'UNE FICHE DESTINEE AUX HABITANTS**

Il a été décidé que ce document définitivement finalisé serait publié sur les sites d'information du village ainsi que chez les hébergeurs s'ils le souhaitent.

Par ailleurs, un tirage papier sera mis à la disposition de tous à l'office du tourisme, à la bibliothèque et chez les loueurs qui le désirent.

## **AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION SUR LA SIGNALÉTIQUE**

Un premier devis est examiné par le comité de pilotage qui paraît tout à fait satisfaisant bien qu'il manque le poste de pose des panneaux. Un deuxième devis devrait être présenté au plus tard le 15 février 2013. Il reste à concevoir le graphisme du grand panneau d'entrée du village (3 m x 2 m) pour lequel à ce jour aucun des projets demandés à plusieurs personnes n'a été reçu. Un rappel sera fait auprès de ces personnes.

**Il est demandé au conseil municipal de décider et de budgéter la mise en place de la nouvelle signalétique dès ce printemps 2013.**

## **CHIFFRAGE D'UN PROJET DE VELOS ELECTRIQUES**

Sylvain CARLUS présente au comité de pilotage une proposition chiffrée concernant l'achat de 10 vélos au prix de 1 400 € l'unité par la commune et d'un coût d'entretien de 70 € par vélo et par mois d'activité. Dans ce schéma la totalité des revenus des locations serait versé à la commune.

Il est demandé à Sylvain CARLUS d'étudier une formule selon laquelle la commune ayant acquis les vélos électriques elle les louerait à Sylvain pour un loyer annuel par vélo à déterminer (autour de 500 €) dans ce schéma l'exploitant conserverait la totalité des revenus des locations. Il est discuté de la possibilité de commencer avec un nombre de vélos plus réduit (5) quitte à augmenter le parc rapidement si la demande se révélait forte.

## **PROJET D'AMENAGEMENT DES ENTrees DU VILLAGE**

Il est précisé que cette question ne concerne pour l'instant que le carrefour d'entrée de la Condamine, des travaux importants devant être entrepris au niveau de l'entrée de Barret de Liourre par l'Entreprise SAISSE.

De nouveaux projets de fontaine sont présentés par Gérard CHAPPON dont certains retiennent l'attention du comité de pilotage. Marc GUERIN indique qu'il a pris rendez-vous avec Mr PIERRON architecte paysagiste du village pour étudier ce projet sur place. Il est rappelé qu'on ne pourra en aucun cas modifier la structure au sol du carrefour actuel.

## **GUIRLANDES ELECTRIQUES**

Il est constaté par l'ensemble des participants que l'éclairage du village au moment des fêtes est tout à fait insatisfaisant. Il est proposé de nommer un responsable des éclairages festifs et le nom de Frédéric BONNABEL vient à l'esprit de tous. Celui-ci étant absent à la réunion il lui sera demandé s'il veut bien s'en charger. Le rôle de ce responsable : présenter un projet d'illumination du village en différents points. La municipalité devant décider ensuite de dégager en totalité ou en partie les budgets nécessaires à sa réalisation. En effet, le nombre de prises de branchement dans le village est actuellement de 3 seulement.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Plantation espaces verts :

Le comité de pilotage décide d'abandonner l'idée d'un muret de soutènement en pierres sur les banquettes de la mairie et de faire procéder par les employés municipaux à la réfection de la palissade en bois existante. **Il est donc demandé à la mairie de faire procéder de manière urgente à cette réparation.**

Marie-France VARLET doit déterminer et chiffrer les travaux de plantation et de décoration restant à faire. Il est proposé de remplacer les bacs en bois et en pierre de la mairie par des bacs métalliques pour lesquels un devis avait déjà été obtenu ressortant à 640 € l'unité HT pour des bacs 70x70x70.

Par ailleurs, il est demandé que soit retiré pour l'instant les bacs à fleurs du village qui ne sont ni plantés, ni entretenus, plus particulièrement au croisement de l'office du tourisme et jusqu'à l'Anary.

#### Eclairage du Village :

Jean-Michel CAGNON fait remarquer que les éclairages du vieux village sont totalement insatisfaisants d'autant plus que les ampoules défectueuses ne sont remplacées qu'au compte goutte. Il est précisé que la Société INEO de Sisteron est chargée de cet entretien et qu'elle passe régulièrement plusieurs fois dans l'année mais ne peut se déplacer pour une ampoule à changer.

Il est également précisé que suite à une réunion avec le SDED il va être proposé un contrat de rénovation et de maintenance des éclairages pour la totalité de la commune.

Le comité de pilotage demande à la municipalité de le tenir informé de l'avancement des discussions.

Il est par ailleurs demandé de relancer tant l'ERDF que la SDED pour leur audit sur les consommations d'énergies et les projets d'installation de sources d'énergies solaires. Il s'agit là d'une fiche de la charte d'Agenda 21 que le comité de pilotage se propose d'ouvrir en 2013.

#### **Date de la prochaine réunion du comité de Pilotage d'Agenda 21 :**

**Le Lundi 4 Mars 2013 à 18 heures**

La présente réunion est levée à 19 heures cinquante minutes,

Le Président  
Président

Le Vice-

Le Secrétaire

Pièces jointes:

- Feuille de présence
- Devis jardinières métal
- Rapport PAV
- Devis Cycl'it